

516/H/69/1  
C# 2

# LE CROISÉ

BULLETIN D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Organe du Conseil Central de la Croix Noire



## SOMMAIRE

### PAGES

- 203—Quelques réflexions sur le congrès de l'A. C. J. C.—André Leroy.  
206—Action sociale catholique.  
    L'organisation ouvrière catholique.—Aubert du Lac.  
210    Médailles-scapulaires.  
211    Un acte de prévoyance sociale.  
212    La passion de boire.—L'abbé Lemmens.  
213    L'avenir de l'unionisme catholique.—Aubert du Lac.  
215    L'œuvre de la protection de la jeune fille.  
218    L'almanach des œuvres.—V. G.  
219    Les élites sociales et le sacerdoce.—V. G.  
222    Les retraites fermées féminines.—J. M. R. Villeneuve, O. M. I.  
224    Un fléau national.  
225    Le travail du dimanche.  
227    La prohibition au Manitoba.  
227    L'abstinence totale et Son Éminence le Cardinal Gibbons.  
229    Place à l'Église!  
230—Les défunts de la Croix Noire.

### ADMINISTRATION

SECRETARIAT DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

## **LA CIE CHS-A. PAQUET, Ltee**

---

: : MARCHANDS DE : :

### **MACHINERIES**

ET

**ENGINS ET BOUILLOIRES A VAPEUR, TURBINES A  
L'EAU, ENGINS A GAZ ET A GAZOLINE, MOTEURS  
ELECTRIQUES ET DYNAMOS, PETRINS MECA-  
NIQUES POUR BOULANGERS**

---

Agrès de scies de tous genres. Planeurs, embouveteurs et mouleurs.  
Machines à moulures perfectionnées. Machines à tenons et à mortaises.  
Corroyeurs à bois, Planeurs de surface.

Scies à rubans, à refendre et à découper. Perceurs à bois ou à métal, etc., etc.  
Toute la ligne de machineries pour travailler et pour finir le bois.

---

**22 Rue ST-JACQUES, (BASSE-  
VILLE,) Quebec.**  
1-9-15

## *Le Croisé*

Dieu le veut :

### QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE CONGRÈS DE L'A. C. J. C.

Il fut un temps où il était de mise, en certains quartiers, de rire de l'A. C. J. C., de cette association "d'enfants", de ces théoriciens de l'idéal et, en d'autres, de semer le préjugé autour d'elle et de faire le silence sur ses œuvres naissantes.

Aujourd'hui, des ténèbres où on se plaisait à la renfermer, sort en dépit de tous les obstacles et par sa propre force, tout un bataillon de jeunes gens pleins de courage. Ils entrent dans la vie active avec un idéal, des idées des œuvres positives et pratiques. Et ces œuvres parlent d'elles-mêmes, témoin le dernier congrès de Saint-Hyacinthe.

Les journaux en ont signalé l'importance sociale, de même que la pressante opportunité. Ils en ont donné aussi des comptes intéressants. Nous ne croyons pas devoir y revenir.

Ce qui, pour nous, frappe davantage, dans ce congrès, c'est le spectacle de cette force qu'est l'A. C. J. C., force croissante et unifiante.

On sait en effet, que près de six cents membres de l'Association de la Jeunesse prirent part à ce congrès, avec, en plus, au-delà de six cents amis des jeunes, dont un clergé plus nombreux que jamais et de hautes personnalités du monde agricole.

Cette force apparaît aussi dans le choix des unités venant de tous les milieux et de toutes les conditions. A les entendre parler, on ne peut s'empêcher d'augurer pour plusieurs un avenir bien rempli une vie féconde et bienfaisante, une carrière professionnelle marquante. Et derrière les congressistes, il y a les groupes qu'ils représentent. Cette Association "d'enfants" a vu naître, cette année, vingt-six nouveaux cercles et deux unions régionales, l'une à Saint-Hyacinthe et l'autre à Sherbrooke: ce qui porte à six le nombre de ses unions régionales et à cent cinq celui de ses

cercles. Ces groupes ne sont plus, comme souvent aux débuts, des conglomérats disparates de bonnes volontés intermittentes, de talents non entraînés, d'initiatives insuffisamment disciplinées; ce sont des groupes de plus en plus forts.

Chez les membres et, naturellement, dans les groupes, cette force naît du principe même et de la fin de l'A. C. J. C., qui veut avant tout la formation individuelle. Pour quelqu'un qui a fréquenté les premiers congrès, la constatation est facile des progrès immenses réalisés dans ce sens. Comme elles sont loin, maintenant, les longues et ronflantes périodes! Comme elles sont vieillottes, les chinoiseries du parlementarisme! Comme elles sont profondément enterrées, les mesquines jalousies! On voit, à la discussion, l'habitude de la réflexion et du travail en commun: non le désir de paraître et d'éblouir, mais la volonté de se renseigner et de se développer.

Que l'on mette en regard du passé le travail qui s'est fait, dimanche, le deux juillet, à Saint-Hyacinthe, travail tout de pondération de bonne entente, de dignité de sens pratique et de sérieux!

Qu'on remarque encore la méthode de formation et d'action de l'A. C. J. C. Avant de parler et d'agir les jeunes se renseignent. C'est en effet à la lumière d'une enquête générale dans toute la province que se fit le travail du congrès. C'est, d'ailleurs, de la sorte qu'ils préparèrent, en 1912, leur congrès sur le devoir social et, récemment à Québec leur campagne contre les cinémas immoraux.

Et voyons aussi comme ils sont prudents! Pour éclaircir les difficultés possibles et pour contrôler leurs conclusions, ils ont recours à des techniciens: ainsi, l'on pouvait en voir plusieurs à Saint-Hyacinthe, tels MM. les abbés Michaud, Martin et Caron, MM. J.-C. Chapais, J. Pasquet, A.-T. Charron, O.-E. Dallaire, Geo. Bouchard, le Dr Brisson, dont le jugement a corroboré celui des congressistes.

Le but du congrès, comme celui de l'Association—et on l'a redit plusieurs fois au cours du Congrès—n'était pas de tout détruire pour tout remplacer.

Il devait, avant tout—suivant toujours la fin de l'Association—bien poser devant ses membres la gravité du problème agri-

cole et les renseigner, surtout au point de vue économique connaître la mentalité agricole de nos populations, ainsi que les maux dont souffrent la terre et les terriens, pour ensuite travailler, le cas échéant, à leur amélioration. Ici comme toujours, travail pour le profit personnel des membres de l'Association et, ensuite, par conséquence directe, pour celui de la société : l'action personnelle à la base de l'action sociale.

Enfin, quand on sait que, depuis deux ans, le sujet de ce congrès connu, la plupart des cercles ont fait porter plusieurs de leurs séances sur l'étude de l'agriculture comme préparation à ce congrès, l'on s'explique facilement la portée de plus en plus pratique et féconde de la formation que donne l'Association, et de son action.

C'est le résultat de ce travail qui est apparu, à Saint-Hyacinthe, tellement vaste que les séances furent trop courtes.

Avez-vous remarqué, de même, comme les distances disparaissent vite entre les membres de l'A. C. J. C. ? En existe-t-il seulement ! Et comme les amitiés s'y créent profondes et durables !

Les congressistes sont de toutes les conditions sociales : les uns professeurs, les autres professionnels, ceux-ci industriels ou commerçants, d'autres ouvriers ou agriculteurs.

De toutes les parties du pays ils viennent les uns vers les autres, et c'est une fête pour eux de se retrouver, à un an ou deux d'intervalle, toujours plus nombreux et plus intimes.

Suivant une parole de S. G. Mgr Roy, à une convention régionale de l'A. C. J. C., à Québec, ils ne se cherchent plus à travers l'espace ; ils se sont trouvés, ils se connaissent, ils s'aiment.

Jamais entre eux de jalousie de classe, de rang, de profession ou de clocher : tous se considèrent de la même famille : ils sont tous catholiques et canadiens-français : ils sont tous unis en vérité.

Cette force unifiante, non seulement l'A. C. J. C. la développe entre ses membres, mais entre les groupes canadiens-français catholiques.

Il était vraiment consolant de constater, à la lecture du rapport du secrétaire, le souci continu du Comité central de l'Association et de ses comités régionaux de travailler au groupement des jeunes catholiques du pays. C'est, d'un côté, l'Acadie ;

c'est, de l'autre, la Nouvelle-Angleterre; ce sont aussi les groupements paroissiaux de jeunes, avec lesquels vivent les membres de l'A. C. J. C.

Si l'Association de la Jeunesse catholique réussit dans son œuvre de formation, elle réussit également dans son travail de groupement et d'union. Et sa force d'union lui vient incontestablement de son attachement à l'Église, qu'elle se plaît à reconnaître pour son seul guide: c'est la déclaration que faisait, à la clôture du congrès, le président de l'Association, le vaillant Dr Baril.

Voilà, il semble, ce qui s'appelle une société catholique ordonnée et disciplinée! Voilà bien une force croissante et unifiante pour le salut de notre race et de notre religion.

Or, tout cela se constate, tout cela se sent, au congrès, et c'est, en même temps que pour les congressistes eux-mêmes, une force intense, un spectacle très réconfortant pour ceux qui les voient à l'œuvre.

Que le Ciel continue donc de bénir, dans ses chefs, dans ses membres et dans ses œuvres, cette belle Association de la Jeunesse catholique !

ANDRÉ LEROY.

---

## Action sociale catholique

### L'ORGANISATION OUVRIÈRE CATHOLIQUE

Nous avons lu, dans *le Progrès du Saguenay* du 6 juillet, les lignes suivantes, écrites par John Black: *La fondation, à Québec, d'une union ouvrière catholique, franchement confessionnelle*—il s'agit de l'*Union catholique des Ouvriers Imprimeurs et Relieurs* de Québec, dont nous avons publié, ici même, quelques-uns des règlements—*nous est un grand sujet de joie. Nous en félicitons l'Action Sociale Catholique et les ouvriers imprimeurs et relieurs de Québec.*

Venant des fondateurs de la *Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord*, c'est-à-dire des pionniers de l'organisation ouvrière catholique dans notre province, ces aimables paroles causent un réel plaisir, nous le savons, à ceux à qui l'on a bien voulu les adresser.

John Black a facilement de ces délicates attentions qui encouragent et qui stimulent : ça lui vient tout naturellement, mais il n'ignore pas, lui, combien pareille sympathie peut être précieuse à des plus jeunes qui continuent le sillon où, le premier, il a enfoncé la charrue et sur lequel il jetait, avant tout autre chez nous, le bon grain qui lève et qui pousse, à cette heure, plus vite, plus dru et plus riche, peut-être, qu'il n'avait osé l'espérer.

Car, *le travail a été rude*, raconte-t-il.

*Il a fallu triompher de l'apathie générale et des préjugés d'un grand nombre, secouer l'inertie de ceux qui ne voient en toute chose que des difficultés. Ah! qu'ils sont pesants ceux-là qui ont des objections à tout, qui ont des haussements d'épaules et des sourires indulgents, des gémissements à fendre l'âme ; mais qui n'ont que cela. Ah! les peureux, les engourdis, les mollusques ! Ce sont les pires ennemis du bien que j'aie jamais rencontrés.*

Tous ceux-là — qu'ils s'en rendent compte ou non — sont de vrais ennemis de l'organisation ouvrière catholique ; mais ils ne sont pas les seuls : les chefs(!) de l'Internationale, voilà les ennemis irréconciliables de tout travail organisé autrement que sur les ruines du patriotisme et de la religion.

Dieu sait si John Black leur a porté de rudes coups ! Du reste, voici comment il s'en ouvre lui-même :

*Avec ceux-là, au moins, il y avait du plaisir. Franchement, on a beau être chrétien, la nature ne meurt pas si facilement que cela, et nous n'avons pu nous défendre, à certains moments, d'une irès compréhensible délectation en fouaillant cette canaille.*

Oui, vraiment, avec ceux-là, il y a du plaisir à avoir . . . , mais à la condition qu'on cesse de les redouter et qu'on en finisse avec la légende qui veut qu'une organisation ouvrière affiliée à la Fédération Américaine du Travail soit une force imbrisable.

Tous ces soi-disant grands hommes, employés à l'organisation des unions ouvrières américaines et neutres sont, en réalité, de petits hommes; nous ne leur concédons qu'une ou deux choses : le bagoût intarissable et l'absence de sens moral.

On nous a fait remarquer, et nous croyons qu'il y a beaucoup de vrai dans cette affirmation, que la Fédération Américaine du Travail est autre, aux États-Unis et autre, au Canada. Il faut s'entendre un peu, tout d'abord. Il est certain que la Fédération Amé-

ricaine du Travail et les organisations qui lui sont affiliées travaillent, où qu'elles opèrent, à un but toujours le même : l'augmentation des salaires ; qu'elles se servent partout, pour en arriver là, de tous les moyens, bons ou mauvais, qui sont à leur portée et qui leur semblent efficaces ; on nous accordera, de même, que toutes ces organisations d'origine américaine font abstraction, ici comme là-bas, de toute doctrine et de toute morale catholique. Jamais elles ne se demanderont si leurs exigences auprès des patrons sont condamnées par la loi de Dieu, les directions de l'Église et même, par la justice ou la charité simplement naturelles ; tout ce qui les préoccupe, c'est de savoir si elles ont la force nécessaire pour imposer leurs conditions ; tout ce qu'elles surveillent, c'est l'instant où le patron sera dans une impasse où elles aient chance de lui faire rendre bourse en lui mettant le couteau sur la gorge.

Aux États-Unis, du moins, on nous l'assure, la Fédération Américaine du Travail se garde d'attaquer la religion, ses dogmes, sa morale, ses ministres : elle les ignore, tout simplement ; au Canada, la Fédération Américaine du Travail est, avant tout et dans chacun de ses représentants, une machine anticléricale. Que ce soit l'un ou l'autre des nombreux organisateurs qu'elle tient sur pieds, à Montréal, qui parle et s'exécute devant vous, il ne pourra s'empêcher de manger du " curé " à belles dents, et il sortira de tout son discours un relent de radicalisme haineux et obtus que vous ne rencontrerez nulle part ailleurs plus haïssable, ni plus forcené.

Qu'on se contente, aux États-Unis, d'une organisation du travail absolument neutre et sans conscience — accordons qu'elle en reste là — nous n'avons pas à y voir ni à en décider. Chez nous — qui se risquera à nous jeter la pierre ? — nous voulons mieux pour nos ouvriers catholiques ; en tout cas, nous ne consentirons jamais à frayer avec " la canaille " qui représente ici la Fédération Américaine du Travail.

Nous irons plus loin : la présence de cinq catholiques dans l'exécutif de la Fédération ne nous en impose pas beaucoup : l'appât est trop grossier et le loup encore trop visible sous ces peaux de brebis.

Et peu nous chaut, de même, que, aux États-Unis, la Fédération soit considérée comme un des plus grands adversaires du socia-



lisme. Ici, elle organise nos ouvriers en vue de la lutte des classes; elle leur souffle la haine contre les patrons, les riches, les propriétaires; elle leur inspire du mépris pour l'autorité constituée, et elle ne se gêne pas pour déclarer que les fortunes devraient appartenir aux ouvriers qui les font. Nous avons entendu ces propos, de la bouche même des chargés d'affaires de la Fédération, des fois et des fois. Si ce n'est pas du socialisme, cela, nous nous demandons ce que le socialisme peut bien être devenu, pour certaines gens.

Pendant que nous y sommes, qu'on nous permette de demander à ceux qui s'extasient devant l'idée saugrenue et impraticable de fédérer tous les groupements ouvriers du continent, et même des deux hémisphères, s'ils se rendent bien compte que le but visé en tout ceci, c'est uniquement, c'est tout d'abord, en tout cas, d'organiser contre la force des capitaux toutes les forces du travail.

Eh bien ! cela conduit tout droit, si nous ne faisons erreur, à la lutte des classes, si fortement condamnée par Léon XIII et par son successeur, le Pape Pie X.

Du reste, au train où vont les choses, la partie sera bientôt inégale entre l'unionisme catholique grandissant et l'unionisme neutre en déroute, du moins, dans certaines parties de cette province.

L'Internationale—qu'on nous permette cette appellation populaire—s'en va rapidement, au moins chez nous, à une mort certaine. Et tout d'abord, les coups qu'elle a reçus à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Thetford-Mines, à Robertson, au Lac-Noir et à Québec, ont amoindri considérablement son prestige d'autrefois.

Il y a quelques mois, six unions de Montréal la quittaient sans crier gare; tout dernièrement les briquetiers et maçons de Québec faisaient la même chose; et il ne se passe plus de semaine sans que la lourde machine geigne et craque d'une façon fort inquiétante pour ceux qui la conduisent.

Et tout cela s'explique: les ouvriers canadiens en ont assez de se faire berner, de se faire voler, et de se faire exploiter de toutes façons.

Ils se rendent compte que l'Internationale ne peut plus rien pour la hausse des salaires: on a atteint la limite extrême, en bien des cas.

Ils réalisent aussi que les secours qu'elle leur promet sont lents à venir: que, par ailleurs, on trouve un infinité de moy-

ens de les leur refuser; et qu'enfin, tout cela est chèrement acheté, sans beaucoup de profits en espèces sonnantes. Et ils désertent les rangs.

L'Internationale a fait son temps, et son œuvre est finie. Elle avait voulu dresser une immense table autour de laquelle tous les affamés mangeraient jusqu'à l'étouffement : c'était promettre beaucoup ; aujourd'hui, elle ne peut servir que des assiettes vides : c'est trop peu, et les convives se retirent, faisant le désert dans la maison devenue trop grande.

Il reste la haine contre les patrons ; mais la haine n'est pas un principe d'union, c'est un principe d'éparpillement, de dispersion et de déroute.

Et ainsi le champ reste ouvert aux unions qui existent, non pas pour aiguïser et satisfaire des appétits, mais pour maintenir entre patrons et ouvriers des relations amicales, chrétiennes, fraternelles.

C'est le moment de le comprendre, de se mettre à l'œuvre et de reprendre, pour le compte de l'Église, une œuvre urgente, relativement facile et, en tout cas, fort attirante pour ceux qui aiment les âmes et le Christ qui est mort pour les sauver.

AUBERT DU LAC.

---

### MÉDAILLES-SCAPULAIRES

La "semaine religieuse de Québec" a publié la note suivante, que nous croyons utile de reproduire ici :

L'on sait qu'il suffit de bénir le *premier* scapulaire de la confrérie dans laquelle une personne est admise; les autres scapulaires qui remplaceront au besoin le premier ne requièrent pas de bénédiction.—En est-il ainsi de la médaille qui peut remplacer le scapulaire ? Quand elle se perd ou qu'elle est brisée, est-il suffisant de la remplacer par une nouvelle médaille ou bien faut-il que chaque médaille soit bénite ?

Un décret du Saint-Office, en date du 11 mai 1916, vient de répondre à ce doute en déclarant que ces médailles, contrairement aux scapulaires, doivent *toutes* être bénites.

UN ACTE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

Le gouvernement canadien a fait acte de prévoyance sociale, en instituant cette Commission des Ressources agricoles, industrielles et commerciales, qu'il a chargée d'enquêter sur les besoins de notre pays dans ces trois sphères de l'activité nationale.

L'hon. M. F.-L. Béique, président de la Commission, vient justement d'adresser au public canadien un appel, qui mérite d'être signalé ici.

“En lisant l'arrêté ministériel qui a institué cette Commission, au mois d'octobre 1915, dit l'hon. M. Béique, on peut se rendre compte qu'il touche à des questions importantes, diverses et nombreuses, telles que l'agriculture dans toutes ses branches, la colonisation, l'immigration, le travail à procurer aux soldats après la guerre, l'amélioration des routes, l'extension des embranchements de chemin de fer, le placement au Canada des capitaux étrangers et l'expansion des relations commerciales. Vous concevrez aussi que la Commission peut difficilement résoudre tous ces problèmes sans l'assistance et la coopération du public en général et particulièrement des corps constitués du pays...

“Relativement aux occasions qui s'offrent d'accroître la production agricole, il faut se rappeler combien il importe :

- (a) d'améliorer les méthodes de production en vue d'obtenir un plus grand profit pour le producteur ;
- (b) d'aider à atteindre ce but au moyen d'un enseignement efficace et de démonstrations appropriées ;
- (c) d'augmenter l'étendue des terres en culture ;
- (d) d'attirer une classe d'immigrants qui contribueront à former une population agricole nombreuse et stable ;
- (e) d'activer et d'encourager la coopération parmi les producteurs ; et
- (f) de voir à l'établissement d'entrepôts frigorifiques et d'abattoirs.

“ Le Premier ministre fait en outre observer que la production agricole du Canada est très variée et couvre un immense territoire qui fournit une énorme étendue de sol fertile, mais dont une faible partie seulement est actuellement en culture.

“ Les conditions relatives au sol, au climat et à la région, sont si variées que la nécessité s'impose d'adopter des méthodes de cul

ture et des moyens de production qui conviennent particulièrement à chaque localité.

“ La grande étendue de territoire compris dans le Dominion donne lieu à des problèmes tout spéciaux concernant :

(a) la distribution des produits sur nos marchés domestiques, le commerce qui s'établit ainsi entre les diverses provinces et leurs villes respectives ;

(b) le transport des produits à nos ports nationaux, d'où ils doivent être expédiés à leur destination à l'étranger ; et

(c) leur transport au marché auquel ils sont destinés à l'étranger... ”

#### LA PASSION DE BOIRE

“ L'abomination de la désolation s'est répandue sur la terre, parce qu'il n'est plus d'hommes qui réfléchissent. ” Ah ! comme cette parole inspirée est vraie, lorsqu'il s'agit de l'alcoolisme !

Quel est l'homme qui, réfléchissant aux conséquences funestes de cette passion, ne se raidirait contre elle de toutes les forces de son âme ?

Mais on ne réfléchit pas, on se leurre de prétextes, on s'excuse d'avance, on continue de boire, tous ne parlent que de *petits verres*, tous prétendent ne jamais abuser ; mais en attendant, la passion est là, installée pour tout de bon, sans que la maîtresse du logis s'en soit seulement aperçu.

Voici un criminel alcoolique ; il a assassiné sous l'influence de la boisson. Si vous aviez dit à cet homme, il y a 10, 15, 20 ans, lorsqu'il commençait à boire : “ Mon ami, si vous continuez à boire vous deviendrez un assassin, et vous finirez au baignoire ! ” il se serait moqué de vous, sinon, fâché tout rouge de vos sinistres prévisions.

Là gît le plus grand danger de l'alcoolisme : on ne le craint pas, on se croit cuirassé contre ses assauts ; et cependant, on joue avec le feu, et un beau jour l'on se trouve atteint, brûlé, touché à fond, sans qu'on s'en soit même aperçu.

Ah ! il en serait tout autrement si l'alcool était un poison violent, terrassant d'un seul coup ses victimes comme la morphine, l'atropine, l'arsenic, etc. ; malheureusement l'alcool étant toujours délayé, ne tue son homme qu'à petit feu ; alors on ne craint rien mais on en meurt quand même !

L'abbé LEMMENS.

L'AVENIR DE L'UNIONISME CATHOLIQUE

Nous terminions une précédente causerie sur l'organisation ouvrière catholique, en disant que l'Internationale, ayant atteint le but qu'elle s'était fixé, n'a plus de raison d'être et que l'avenir appartiendra, si on se donne la peine de saisir l'occasion qui se présente, aux unions catholiques, désireuses d'opérer, entre les employeurs et les employés, un rapprochement non seulement désirable, mais nécessaire.

Cette substitution d'une direction catholique à une direction neutre sur le monde des travailleurs de chez nous, c'est plus qu'un beau rêve, c'est une chose qui existe déjà.

‘ Nous avons des associations catholiques d'ouvriers qui fonctionnent à merveille et qui font de la bonne besogne, ’ affirme John Black — que nous citons déjà — dans *le Progrès du Saguenay*.

Écoutez ce qu'il en dit : “ Pour ne parler que de la *Fédération Ouvrière*, la plus ancienne, il n'est personne aujourd'hui qui ne voie tous les services qu'elle a rendus déjà aux ouvriers, aux patrons, et un peu à tout le monde. La guerre a eu son retentissement ici comme ailleurs, l'argent s'est fait rare, la finance difficile ; nos industries en ont souffert. Nous avons traversé la crise dans le plus grand calme, grâce, en bonne partie, à la *Fédération Ouvrière*, qui s'est souvent interposée entre les patrons et les ouvriers, maintenant l'ordre et la bonne entente. Résultat : il n'y a pas eu de chômage, les ouvriers ont toujours reçu leur plein salaire, l'industrie a produit sans interruption, elle a gardé son crédit et, en pleine crise monétaire, confiante dans la fidélité de son personnel ouvrier, elle n'a pas hésité à se lancer dans de nouvelles et étonnantes entreprises.

“ La réalisation des plus grands desseins tient souvent à bien peu de chose. Je me demande parfois ce qui serait advenu de l'industrie à Chicoutimi, si à certains jours, les pontifes de l'Internationale y avaient eu le champ libre ? ”

John Black a bien raison d'ajouter ‘ Le services que l'association ouvrière catholique a rendus à Chicoutimi, tant aux patrons qu'aux ouvriers, elle peut les rendre et elle les rendra partout. Mais à une condition, c'est que partout, comme à Chicoutimi, com-

mé aux Trois-Rivières, comme à Québec, on se place carrément sur le terrain franchement catholique. ”

En fait, ce seraient des pages et des pages qu’il faudrait écrire pour raconter tout le bien qu’ont déjà fait la *Corporation Ouvrière Catholique* des Trois-Rivières et l’U. C. O. M. de Thetford. Nous en avons déjà parlé, nous en reparlerons encore : passons outre pour aujourd’hui.

— Mais ce sera la guerre, dira-t-on, si vous entreprenez de détrôner l’Internationale.

— Oui, répond John Black. “ Mais cette guerre est nécessaire et, du reste, inévitable.

“ Nos ouvriers, même catholiques, et ils les ont presque tous, qui appartiennent aux sociétés internationales ou neutres, ont l’esprit fatigué. Comment en serait-il autrement ? Ils sont catholiques à l’église, à leur foyer, partout, excepté à l’usine. Il y a deux hommes dans l’ouvrier catholique unioniste neutre : le catholique membre de la Ligue du Sacré-Cœur, quelquefois Tertiaire de Saint-François d’Assise, et l’unioniste neutre. Le premier de ces deux hommes a pour chef le Pape et obéit avec amour à son curé dans tout ce qui ne touche pas au travail ; le second suit aveuglément Gompers, et a le cerveau empoisonné par les pires doctrines socialistes.

“ Qu’est-ce qui maintient momentanément l’accord entre ces deux hommes ? L’illusion libérale, qui a produit chez l’ouvrier comme chez le politicien cette monstruosité : une âme à deux compartiments.

“ Mais cet accord ne peut durer longtemps, c’est clair. L’ouvrier neutre devient vite socialiste, et entraîne le Tertiaire au diable. Il s’agit de catholiciser l’enclume et la salopette. ”

Rien n’est plus vrai ; si nous voulons garder au catholicisme notre classe ouvrière, il faut l’arracher à l’athéisme pratique, où plongent les sociétés ouvrières à caractère neutre.

Or, cela, c’est évident, ne se fera ni tout seul, ni sans lutte.

Mais qui se mettra de l’avant ? Qui ouvrira les hostilités ? Qui soutiendra le choc de la bataille ?

Nous citons encore l’écrivain du journal de Chicoutimi : “ Qu’on y aille donc et de bon cœur. Il y a là un vaste champ d’apostolat pour le prêtre et pour l’ouvrier qui n’est pas neutre. Le concours

de celui-ci est précieux, indispensable. L'âme du prêtre et l'âme de l'ouvrier, aussitôt qu'elles ont pris contact, se reconnaissent sœurs. On a beau dire, il y a toujours dans le prêtre quelque chose du Fils du Charpentier. D'instinct et par vocation, il va de préférence aux petits, aux humbles, à ceux qui peinent, à ceux qui souffrent, et l'ouvrier l'a vite compris. Ne soyons pas trop théoriciens; ne rêvons pas de changer la mentalité des travailleurs uniquement par de beaux discours et des articles de journaux que personne ne lit. Jetons-nous dans la mêlée. Épousons résolument les justes causes de ces travailleurs, qui n'ont souvent pas d'autre appui que le prêtre. Rendons-leur tous les services possibles. N'embrassons pas trop à la fois, formons de petits groupes de dix, de vingt au plus. Encadrons-les solidement.

“Et vive Dieu, l'Internationale aura vu ses plus beaux jours.”

AUBERT DU LAC.

L'ŒUVRE DE LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

Nous sommes heureux de recommander aux lecteurs du *Croisé* la lecture de la notice suivante, consacrée à une belle Œuvre catholique, qui mérite tous les encouragements :

On peut voir, au versant de la Côte du Palais, trois maisons démodées, mais d'apparence accueillante et vénérable. Ces logis anciens, souvenirs d'un autre âge, ont abrité plus d'une génération. La joie y a rayonné, à certains jours; le deuil, avec son cortège de cercueils, y a pleuré. On sent aussi, qu'à côté des rires et des larmes, la charité—cet hôte béni des vieux foyers—a fleuri librement, sanctifiant ces murs antiques et y laissant comme un vague parfum de vie saine, de traditions honnêtes. Toute moisson doit germer; toute histoire a ses échos.

C'est ainsi que les demeures séculaires où le pauvre frappait avec confiance, où les occupants étaient hospitaliers et bons, où l'esprit chrétien régnait en maître, sont aujourd'hui un foyer de dévouement, une école de philanthropie religieuse dont toute ville pourrait s'enorgueillir et qu'elle devrait chercher à développer. Nous voulons parler de l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille.

Établie en 1906, cette institution dont nulle communauté locale ne voulut, faute de sujets, assumer les lourdes charges, les responsabilités plus accablantes encore, fut confiée, par Sa Grandeur Mgr Bégin, à un petit groupe de dames assez indépendantes

pour ne rien solliciter en retour de leurs efforts, assez courageuses aussi pour affronter, sans sourciller, la pauvreté des plus rudes débuts. Ouvrir aux jeunes filles de la campagne, en quête d'emploi, un refuge où, dès leur arrivée à Québec, on s'efforce de les maintenir dans le droit chemin, de les protéger contre leur inexpérience et les périls de la ville, puis de les orienter vers les foyers où elles garderont leurs bons principes : tel est le but à atteindre, l'idéal à poursuivre.

Bénie de Dieu à ses débuts, l'Œuvre a grandi, avec le temps. C'est ainsi que, depuis le jour où l'asile du Palais a été inauguré, six milles personnes y ont été recueillies, avant d'être placées par les soins des âmes dirigeantes, dans les diverses familles de chez nous. On y a aussi donné 4,800 hospitalités de nuit et 12,000 repas, à 10 centins chacun, tandis que, pour un simple merci, on a hébergé, et la nuit et le jour, mille autres sujets trop pauvres pour payer le plus modeste écot.

Maintenant il arrive que, parmi ces diverses protégées, toutes ne font pas le bonheur de leurs maîtres ; plusieurs même, tout en restant une malheureuse nécessité domestique, constituent un fléau social. A celles-là, les bons conseils et les fortes leçons ont-ils manqué pourtant ? Et à qui faut-il s'en prendre ? Est-ce à leurs bienfaitrices prévoyantes qui, dès le premier jour, n'ont rien épargné pour les moraliser, les pousser au bien, ou aux parents trop peu soucieux de l'âme de leurs enfants pour travailler à leur formation morale ? La responsabilité est vraiment facile à établir. Aussi s'impose-t-elle aux esprits droits, l'Œuvre de la Protection ayant pour unique mission de sauvegarder l'âme des jeunes servantes, depuis le moment où elles mettent le pied à Québec, jusqu'à l'heure où, fixées dans une famille recommandable, elles engagent la lutte pour la vie. Le refuge du Palais n'est donc pas un pensionnat, ni une école ménagère, encore moins une école de réforme, comme on semble l'exiger en certains milieux. Il n'implique pas non plus, à proprement parler, un banal bureau de placement ou de recrutement domestique, ainsi que le croient certaines gens auxquelles le sens moralisateur ou religieux de l'œuvre échappe absolument.

Le travail de la réhabilitation qui se fait encore dans le silence de ces murs discrets, se dérobe aussi, par la délicatesse de sa nature, à l'œil du public.

On ne publie pas davantage le nombre des retraites fermées que favorise le pieux établissement. Mais les jeunes personnes qui ont vécu sous ce toit béni, à ces jours de recueillement, s'en souviennent avec joie. Car c'est là qu'elles ont orienté leur vie et puisé la force de marcher vers le but entrevu.



Là, ne se borne pas cependant le rôle des directrices de ce foyer. Il fallait aussi songer aux ouvrières de toute dénomination que les rigueurs de la vie dispersent au loin, et donner à ces jeunes filles de bonne famille l'illusion de la maison natale.

Un édifice d'aspect très humble, mais réunissant tout le confort et la sécurité désirables, a donc été ajouté au premier. Depuis février 1911—époque à laquelle le nouvel établissement a été béni—200 employées de bureaux, magasins et ateliers se sont succédé, là-bas. Elles y trouvent, avec des amusements nécessaires à leur âge, une surveillance toute maternelle, une pension convenable et surtout très modique, eu égard aux exigences matérielles des temps présents.

Durant l'été dernier, ce coin hospitalier a abrité également un grand nombre de jeunes immigrées, venues au Canada pour y gagner leur pain, et voulant vivre sous un toit honnête, en attendant l'heure de leur départ pour Montréal.

Les femmes indigentes, parties de la campagne pour amener les malades de leur famille à l'Hôtel-Dieu, sont particulièrement heureuses aussi d'attendre à l'Hôpital Général du Palais, l'heure où elles pourront ramener au logis ceux des leurs qui se font traiter au monastère d'en face.

Qui comptera maintenant les servantes malades ou épuisées qui y viennent pour refaire leurs forces ou retremper leurs énergies ? Il n'est pas jusqu'à certaines aliénées—hôtes peu banals, à la vérité, mais assez encombrants, lesquels ne figurent pas sur la liste du personnel—qui n'aient passé à l'institution, laissant aux directrices le soin des formalités à remplir et des frais à encourir avant d'être dirigées vers la maison de santé où, tout d'abord, leurs employeurs eussent dû les conduire eux-mêmes.

Enfin, l'Œuvre de la Protection renferme un ouvroir, où, chaque semaine, un certain nombre de dames se réunissent pour confectionner des vêtements au profit des miséreux de la ville et des localités adjacentes. De ce centre charitable sont partis depuis 1906, 32,000 vêtements. Quant aux secours en argent, ils s'élèvent à \$1,600, tandis que les visites aux familles indigentes se chiffrent à 8,000.

Les âmes dirigeantes des humbles maisons qui font le sujet de cette étude ont donc rendu quelques petits services à la religion, à la société et à la ville de Québec.

Puissent ces statistiques, puisées aux sources les plus authentiques, comme les plus humbles, mettre en lumière une œuvre qui ne fait guère de bruit, ne vise pas davantage à l'effet, mais par sa haute portée morale, son action sociale et bienfaisante, se recommande à la sympathie des âmes généreuses et des nobles cœurs.

L'Action Sociale Catholique, sur le désir de son directeur général, Mgr Paul-Eugène Roy, veut publier pour l'an prochain un *Almanach des Œuvres* préparé à l'intention des familles chrétiennes du diocèse.

Cet almanach, destiné à faire connaître la nature et la variété de nos travaux ainsi qu'à leur susciter discrètement des sympathies, sera un recueil de lectures brèves, intéressantes et populaires.

Il aura environ cent vingt pages, grand format, (8 x 10 pcs,) doubles colonnes, et ne contiendra pas moins de quarante gravures sur bois du meilleur goût. Chaque illustration sera à grandeur de page.

Entremêlées à des articles sur l'esprit paroissial, l'apostolat laïque, la bonne presse, les écoles ménagères, etc., on y trouvera toute une série de notices fort bien faites sur les différentes communautés de femmes ayant leur maison-mère dans le diocèse — ce qui peut singulièrement favoriser l'éclosion des vocations religieuses.

Quelques reproductions bien choisies, et une foule d'extraits, en prose et en poésie, agrémenteront l'ensemble de ce recueil et achèveront d'en faire un livre capable d'intéresser, à des degrés et à des points de vue divers, tous les membres de nos familles.

Dans les paroisses où il n'existe pas de bulletin ou d'almanach paroissial, MM. les Curés pourraient y faire insérer un feuillet d'une, de deux ou de quatre pages de chronique locale dont le prix d'impression resterait à débattre avec l'Action Sociale Limitée.

Il nous semble que MM. les Curés feront un chaleureux accueil à ce projet d'un *Almanach des Œuvres* et que, tel quel, si imparfait qu'il doive être, ils y souscriront bien volontiers.

Nous ne voulons pas faire de l'argent, mais répandre de bonnes idées, et nous ne connaissons pas de meilleurs semeurs que les pasteurs de nos paroisses.

En raison de la hausse continuelle et exorbitante du prix du papier, nous nous voyons forcés de fixer à 30 sous le prix de l'*Almanach des Œuvres* ; si toutefois une baisse survenait, nous ferons en sorte que nos propagateurs en profitent.

Pour le Secrétariat général des Œuvres de l'A. S. C.

V. G.

La guerre aura rappelé aux individus et aux familles une grande leçon : c'est qu'il existe des intérêts supérieurs pour le maintien, pour le respect desquels les nations, les familles, les individus doivent sacrifier leurs aises, leurs fortunes et même leur vie.

C'est pour cela que, tout particulièrement en France, la patrie menacée dans ses forces vives, a demandé à ses enfants non seulement l'impôt de l'or mais aussi celui du sang.

Cet impôt du sang qui a pris la fleur de la nation, la fleur de toutes les classes de la société, chacun en a compris la nécessité ; chacun a vu qu'il était nécessaire à la survivance des meilleures traditions de la civilisation chrétienne.

Mais il n'y a pas que la France et ses alliés qui soient en guerre et qui aient besoin de défenseurs. L'Église, elle aussi, est en butte aux plus formidables attaques d'un ennemi essentiellement habile et faux ; l'Église a donc aussi besoin de défenseurs, elle a besoin que les familles chrétiennes lui paient, non seulement l'impôt de l'or, que ce siècle a rendu plus nécessaire que jamais, mais encore et surtout l'impôt du sang.

L'Église a besoin de prêtres et elle a besoin de missionnaires. Ils lui sont nécessaires comme ils sont nécessaires aux nations. Autrement, comment pourrait-elle remplir auprès de la société la mission que Jésus-Christ lui a confiée ; comment pourrait-elle *enseigner toutes les nations* et les convertir à la foi, condition de leur salut ?

Les ennemis de l'Église l'ont compris depuis longtemps, et il ne paraît pas téméraire d'affirmer que leurs efforts, depuis un demi-siècle surtout, ont tendu pour une bonne part à raréfier les vocations sacerdotales ; c'est ainsi qu'on a vu l'affaiblissement de la foi, la disparition des habitudes chrétiennes du foyer domestique, l'abaissement des caractères, le matérialisme, le positivisme et le modernisme sous toutes ses formes, l'impiété affichée en plein jour, la création des écoles soi-disant neutres, les complots des sociétés secrètes concourir tout ensemble à tuer dans l'âme des jeunes et des enfants l'idéal sacerdotal que le bon Dieu y avait déposé.

Ces faits ont déterminé le T. R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome, à publier une profonde et remarquable étude sur *Les élites sociales et la sacerdoce*. (1)

La pénurie des vocations sacerdotales existe en pays de France. Elle sera plus grande encore après la guerre. Cette pénurie ne saurait être imputable à la Providence divine qui, ayant fondé l'Église et lui ayant tracé sa mission, ne saurait lui refuser un moyen d'action aussi indispensable. Les vocations sont semées avec profusion dans les familles chrétiennes ; mais les créatures, étant libres par nature et se trouvant à la merci de tant d'influences malsaines, ne répondent pas aux desseins de Dieu. La faute n'en est pas à Lui ; elle est à ceux qu'Il a chargés d'y veiller.

Or, un fait indéniable, c'est que l'aristocratie de la naissance, de la culture intellectuelle et des professions libérales, l'élite sociale, autrement dit, ne fournit pas la part qu'on devrait en attendre de l'impôt du sang, tandis que les populations ouvrières et rurales fournissent, en France du moins et depuis un siècle, la quasi-totalité des aspirants au sacerdoce.

Le mal vient de la fausse éducation que les familles fortunées donnent trop souvent à leurs enfants, en leur suggérant une notion inexacte de la vocation sacerdotale qu'elles redoutent comme un malheur.

On ne cultive pas les vocations, on les laisse mourir quand on ne les fait pas mourir. Que voilà bien une responsabilité méconnue ! Et pourtant, comme il serait facile et honorable pour les parents appartenant à l'élite sociale de favoriser l'éclosion des vocations sacerdotales chez leurs enfants ! “ Le problème du discernement de la vocation, dit le T. R. P. Le Floch, se ramène à se rendre compte, pour soi-même et pour les autres, si, agissant dans la pleine initiative de sa liberté, par l'examen de l'intelligence, du caractère et du cœur, on constate en soi ou en autrui, avec une volonté résolue et une intention droite, les aptitudes et les vertus requises pour le sacerdoce, ou du moins, une espérance fondée d'acquiescer les aptitudes et les vertus à un degré suffisant pour l'état ecclésiastique. ”

---

(1) Brochure in-8, chez Granger à Montréal et chez Garneau à Québec, 25 sous.

Avoir recours à Dieu, s'adresser à un directeur éclairé, s'examiner soi-même, autrement dit, prier, consulter et réfléchir, telle est la ligne de conduite qu'on doit proposer à celui qui aspire au sacerdoce. La recherche, l'éveil, la culture des dispositions naissantes, les encouragements et les bons conseils, voilà à quoi se résume le devoir de la coopération des parents.

Que dire maintenant des résultats de la participation de l'élite sociale au sacerdoce ? Ces résultats seront des plus heureux non seulement pour les familles sur qui elle attirera les bénédictions divines et au sein desquelles elle favorisera inévitablement la pratique de la vertu, mais encore pour l'Église et la Société ; celles-ci, en effet, ont à résoudre un grand problème, celui de la question sociale ; " l'antagonisme des classes, dit le R. P. Le Floch, est le fait douloureux de notre temps ; " de quel secours ne seraient pas de nombreuses vocations, fournies par les élites sociales, pour résoudre cet angoissant problème ? " Quand le peuple verra les fils des classes élevées quitter la vie commode et les habitudes de luxe pour épouser la condition modeste et pauvre du prêtre, alors il croira à l'intérêt que lui portent les classes riches. "

Il faut que l'élite envoie de ses membres vers les souffrants, les faibles, les déshérités, vers ceux qu'on a bernés, aigris et préjugés, vers les humbles qu'on exploite en feignant de les aimer, et que ces membres soient prêtres. Il faut que l'élite de notre société envoie des soldats à la bataille des idées, des soldats qui aient des lettres, des sciences et surtout de la théologie.

Et pourtant, jusqu'ici l'élite sociale ne fournit pas sa quote-part ; que de jeunes gens capables de fortes études, doués de belles intelligences, et à qui leur état de fortune permettrait de s'instruire aux sources mêmes du savoir, ne songent même pas qu'ils pourraient mettre leur vie au service de l'Église !

" Il faut être fort, dit encore le R. P. Le Floch, pour résister aux entraînements de l'exemple, aux périlleuses facilités que donne la richesse, pour aller au rebours de la foule et s'isoler de son milieu. "

Mais la jeunesse est capable de vaillance, elle est capable d'héroïsme et quand, dans l'élite sociale, les parents chrétiens auront eu soin de cultiver comme ils le doivent les vocations que le

bon Dieu leur aura confiées, leurs fils seront tout préparés à embrasser la vie de labeur et de combat des prêtres de Jésus-Christ.

Ce sera la croisade nouvelle, la grande croisade où, indistinctement, fils de la roture et fils de la noblesse, enfants de la plèbe et enfants de l'élite sociale, dans la sainte émulation des apôtres, combattront les bons combats du Christ et vaincront, en la subjuguant à sa loi d'amour, la multitude de ses ennemis.

Pour cette victoire si désirable il faut que les familles chrétiennes paient l'impôt du sang.

V. G.

#### LES RETRAITES FERMÉES FÉMININES

On parle beaucoup, depuis quelques années, même au Canada, de retraites fermées nos hommes, nos jeunes gens de toute catégorie y sont invités ; il y en a moins pour les jeunes filles. A quoi cela tient-il ? Ces retraites leur sont-elles moins faciles, leur sera-t-elle moins utiles ? Je voudrais m'essayer à prouver que non : l'affaire de quelques lignes.

Elles ne leur sont pas moins faciles, et pour de multiples raisons : parce que la jeune fille n'a pas un moindre souci de son âme que le jeune homme, au contraire ; parce qu'elle est aussi généreuse, et plus ; parce que le cloître lui fait moins peur, parce que ses loisirs sont parfois plus fréquents ou son travail moins enchevêtré d'embarras. Et si toutes ses raisons sont trop relatives et n'ont point de valeur péremptoire, en voici une déterminante et victorieuse de toute objection : la femme est naturellement douce, pieuse, recueillie, la grâce trouve en elle une nature ordinairement docile aux inspirations de la sainteté ; or, la retraite fermée répond à ces instincts de nature et de grâce de l'âme féminine. Aussi bien, pour elles plus encore que pour l'homme, la retraite fermée, la solitude, le silence, la prière de trois jours passés au temple, seront-ils une de ces visions reposantes dont le souvenir ensoleille toute une vie, la source d'une vigueur nouvelle qui délivre de l'horreur du devoir, de la peur de vivre, même quand vivre consiste à souffrir et à se dévouer. Au surplus, ce n'est point de ce premier chef que dépend l'indifférence assez commune qui existe à l'égard des retraites féminines ; elles se disent ou on dit d'elles :

à quoi bon ? la femme est assez pieuse sans cela et qui sait même — oui, on ajoute pareil propos — qui sait si les retraites ne vont pas la confire dans une piété d'émotions et d'égoïsme ? . . . Excusez, mesdemoiselles.

Eh ! bien, non, la femme n'est pas assez pieuse pour n'avoir point besoin de retraite. C'est raisonner bien mal que de croire que les saintes âmes sont quantité négligeable dans le royaume de Dieu, et qu'il n'y a pas lieu de leur faire produire cent pour un : le cultivateur ne néglige point ainsi ses bonnes pièces, le divin Vignerons n'est point accoutumé lui non plus d'en-faire autant. Et, puis donc, est-elle si pieuse, si bonne chrétienne que cela, la jeune fille et la femme de nos jours ? Mon Dieu, je ne voudrais point lui faire de peine . . . et je ne sais comment le lui dire, mais la femme du vingtième siècle, en plein sol de chez nous, est peut-être bien plutôt "une poupée" qu'une nonne, un "journal de modes" plutôt qu'une revue pieuse, une "boîte à médisances" autant qu'une fontaine de dévouement ; c'est l'une d'elle qui parle ainsi car pour moi, je n'oserais . . . La retraite qui ferait comprendre à une jeune fille que même aujourd'hui la vie chrétienne consiste à prendre une bonne et forte croix sans trop la choisir, l'acceptant du ciel lui-même ; croix des deuils, croix des maladies, croix des larmes, ces blessures de l'âme plus cuisantes que les entailles faites dans la chair ; croix d'un mari à servir et non à tyranniser en paroles et en humeurs ; croix d'une famille à accepter, à aimer, à élever, à sauver ; croix qu'il faut reprendre chaque matin, reposer souvent sur son épaule d'où elle glisse toujours ; croix qui est sans poésie et sans art et que la foi fait briller et sait fleurir : cette retraite, dites-vous, n'est point utile à la femme de nos jours ? Vous n'êtes vraiment pas sérieux.

Et puis le rôle domestique et social de la femme, son talent de dominer les cœurs, l'adresse de son esprit à tisser des organisations qui couvrent les hontes du siècle et en réchauffent les membres souffrants ; la puissance presque infinie de son cœur quand il s'entête à convertir un mari, à préserver un frère, à sauver un fils, à fonder et à soutenir des œuvres, à condition toujours qu'elle soit humble, patiente, croyante, sans ambition, sans jalousie, sans faiblesse morale : le don apostolique de la femme, en un mot, ce reflet

que toute jeune fille, et que toute épouse porte en son âme de la surnaturelle destinée et de la maternelle et virginale puissance de la Vierge Marie ; tout cela exploité, enrichi, décuplé, orienté, sanctifié par la retraite, cela est inutile, vous osez croire.

Réfléchissez-y, jeunes filles, et peut-être vous aussi *les autres* . .

J.-M.-RODRIGUE VILLENEUVE, O. M. I.

*Le Foyer.*

UN FLÉAU NATIONAL

Sous ce titre, *l'Eclaireur*, publié à Beauceville, a écrit excellemment, il y a quelques semaines, les réflexions qui suivent sur la peur des fami les nombreuses :

“ Il ne faut pas avoir peur d'aborder certaines questions d'une importance vitale pour notre race et dont l'étude et la solution sont un gage précieux du maintien et de l'avancement de notre influence sur le sol de notre pays. L'une des préoccupations qui semblent fatiguer particulièrement les vrais patriotes de notre sang, les inquiéter, leur causer des craintes encore vagues mais certainement motivées, c'est le mouvement qui semble grandir de la crainte de la grande famille, chez nos jeunes mères canadiennes-françaises. C'est un mal terrible, qui mènera sûrement à un désastre. Il s'agit donc de poser franchement la question, sans détour, sans arrière pensée, et de dire carrément les choses telles qu'elles sont.

“ Dans nos classes “bien,” chez nos professionnels, nos gros marchands, nos fonctionnaires supérieurs, la chose est incontestable : la maternité féconde n'est pas à la mode. Il faut voir les airs scandalisés des chères madames devant une femme aux enfants nombreux. Elles détournent la tête, poussent des soupirs qui en disent long. Leur dignité personnelle en paraît solidairement compromise. Elles ont l'air de se trouver devant une chose antinaturelle et un peu avilissante. Quant au mari, on dit de lui, derrière l'éventail : “ Mais ma chère, c'est un monstre, cet homme-là ! ”

“ Je vous le répète : la maternité passe de mode et l'on commet ce crime national, sans réflexion, peut-être, mais ce crime qui n'en est pas moins un de voler à la famille, à la race et au pays ses fils dont il faut la collaboration future pour la grandeur de la patrie.



“On l’a répété plusieurs fois: c’est la fécondité de notre race qui fait son gage de succès. La France se plaint aujourd’hui et souffre profondément de cette plaie hideuse du malthusisme qui a dépeuplé ses villes et ses campagnes et attiré sur elle la colère de Dieu. Le mal n’est pas encore prononcé, chez nous, fort heureusement, mais il est temps de jeter le cri d’alarme. Consultez les prêtres, consultez nos médecins et vous serez étonnés de savoir qu’elles sont nombreuses les femmes de notre race — même dans la classe agricole — qui redoutent la maternité, ne la subissent qu’à regret et l’écartent d’elles autant qu’elles le peuvent. C’est l’acheminement vers le désastre national.

“Le Canada français a encore besoin et plus que jamais de bons ménages, unis par l’amour, heureux par le travail, assez confiants dans la vie pour désirer la perpétuer et l’accroître.

“Soyons donc toujours fiers et orgueilleux de la belle et généreuse fécondité de notre race. Défendons-en les prérogatives avec un soin jaloux et ne soyons jamais réduits, comme on l’est en France, aujourd’hui, à fonder des prix pour encouragement aux familles nombreuses.”

Nous souhaitons bien, avec *l’Eclaireur*, que le danger vraiment national qu’il indique si bien cesse de faire des progrès parmi notre peuple ; mais s’il est vrai, comme l’a affirmé M. G.-E. Marquis, chef du bureau des statistiques du Québec, que “ depuis un siècle et demi, le coefficient de la natalité est tombé dans la Province de Québec, de 65 à 35 pour 1000 de population, ” il est grand temps que tous ceux qui peuvent faire quelque chose pour enrayer pareil fléau s’y emploient par tous les moyens qui sont à leur disposition : il s’agit de guérir une plaie qui est la ruine d’un peuple.

#### LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Le gouvernement provincial vient d’intenter des poursuites pour faire cesser le travail du dimanche à Donnacona. Enfin! Ce bon mouvement fait espérer que la même intervention se produira bientôt à Kénogami, où ce ne sera pas sans besoin, comme il est facile de s’en rendre compte en lisant les lignes qui suivent, reproduites du *Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi :

Ecoutez, y écrit John Black, ce que me disait, il y a quel qu jours, le curé de Kénogami :

“ Deux cents hommes de ma paroisse, disait-il, ne fréquentent plus l'église : soixante travaillent toute la journée du dimanche à la *réparation* dans les usines ; cent quarante ne sortent du moulin qu'à 8 hres du matin. Les uns et les autres sont absolument empêchés d'assister aux offices religieux.

“ Donc voilà deux cents hommes, c'est-à-dire, le tiers de nos paroissiens en âge de fréquenter l'église, qui n'y mettent plus les pieds. La même compagnie qui impose le travail du dimanche à deux cents Canadiens français catholiques, et qui les abrutit systématiquement, en les privant de toute instruction et de tout secours religieux, encourage par tous les moyens possibles, les théâtres de bas étage, les salles d'amusement, les débits de liqueurs, les *festivals*, etc, sous prétexte qu'il faut que le peuple s'amuse.

“ Les femmes de ces ouvriers qui ont pris leur parti du travail du dimanche, trouvent — pour certaines d'entre elles au moins — que dix ou vingt piastres de plus à la fin de chaque mois font bien leur affaire, et commencent à invoquer des prétextes de ne plus assister elles-mêmes aux offices.

Les enfants, les garçons surtout, m'échappent ; ils suivent l'exemple du père.

“ Bref, au train où vont les choses, dans dix ans, le curé de Ké-nogami pourra aller missionner en Chine. A la place de son église, il y aura un poste de police.”

John Black ajoute : “ N'est-ce pas navrant ?

“ Et la firme Price, Bros & Co., et les autres firmes similaires de la province de Québec emploient en ce moment le vert et le sec pour forcer la main au gouvernement et obtenir, sous les prétextes les plus sots et les plus honteux, l'autorisation de continuer de corrompre notre peuple et d'empoisonner notre province.

“ Une poignée d'étrangers, à qui nous avons vendu nos forêts — malheureusement peut-être — ont cru qu'avec leur or ils pouvaient encore acheter notre âme.

“ Jusques à quand subirons-nous cette humiliation ?

“ Jusques à quand verrons-nous le Gouvernement de la province obligé de mettre à l'amende de pauvres ouvriers, pour forcer quelques capitalistes sans pudeur et sans entrailles à respecter la loi du pays ?

“ Le scandale a trop duré. Il faut qu'il cesse.”

LA PROHIBITION AU MANITOBA

Le chef des inspecteurs des licences du Manitoba, M. J.-N. MacLean, vient de publier, sur l'effet de la prohibition au Manitoba, des statistiques fort intéressantes.

Celles-ci établissent, en effet, que, à Winn'peg, durant les trois mois finissant au 1<sup>er</sup> septembre, le nombre des condamnations pour ivresse a été de quatre-vingts pour cent inférieur à ce qu'il avait été au cours des précédents trois mois. — Dans toute la province, la diminution a été de quatre-vingt-dix pour cent pour les cas d'ivresse ; et tandis que, pendant les mois de mars, d'avril et de mai, les cours du Manitoba avaient porté 813 condamnations de toutes sortes, elles n'en ont porté que 161 pour les trois premiers mois de prohibition qui ont suivi.

A Brandon, la diminution est dans les proportions de 19 à 133. A Saint-Boniface, il n'y a eu que trois condamnations pour ivresse durant les derniers trois mois.

Nos quatre prisons se vident, dit encore la dépêche envoyée de Winnipeg, le premier septembre : 138 individus y ont été internés, au cours des mois de juin, juillet et août 1916, contre 348 pour la même période en 1915.

Et pourtant la loi de la prohibition est rigoureusement appliquée par le gouvernement. Durant les trois mois écoulés sous le nouveau régime, il y a eu cinquante condamnations ; un montant de dix mille piastres a été payé en amendes pour les cas d'infractions, et, chaque fois, le maximum de la peine a été appliqué.

Et cela prouve que la prohibition porte d'heureux fruits . . . quand on l'applique.

L'ABSTINENCE TOTALE ET SON ÉMINENCE LE CARDINAL GIBBONS

A l'occasion du quarante-sixième Congrès de l'Union Catholique d'Abstinence totale d'Amérique — ce Congrès a eu lieu les 8, 9, 10, et 11 d'août, à l'Université catholique de Washington — la lettre suivante a été adressée au Rév. Père O'Callaghan, C. S.P., président de l'Union, par Son Éminence le Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore :

“ Très Révérend Père,

Je suis heureux d'apprendre que le 46e Congrès annuel de l'Union catholique d'Abstinence totale d'Amérique se tiendra à l'Université Catholique en août prochain. C'est dans la ville de Baltimore qu'eut lieu le premier Congrès de l'Union : elle peut toujours compter sur la bienvenue la plus cordiale dans cet archidiocèse. Le choix de l'Université Catholique, comme lieu de réunion, est des plus heureux, votre Union ayant été au nombre des premières à contribuer aux fonds d'une chaire à l'Université. Je suis heureux que son très Rév. Recteur, Mgr Shahan, ait envoyé à vos délégués une cordiale invitation à se réunir dans son enceinte.

Pendant tout le cours de son existence, l'Union Catholique d'Abstinence totale d'Amérique a mérité et conservé la confiance des évêques et des prêtres des États-Unis. Elle a été à plusieurs reprises approuvée par nos Souverains Pontifes et a reçu leurs plus ferventes bénédictions. Elle a mérité le respect que lui ont témoigné tous les bons catholiques, par son fidèle attachement à son noble but, et parce qu'elle a prouvé l'absolue nécessité des armes spirituelles dans une lutte, non seulement contre un appétit dépravé, mais encore contre le péché et toutes les puissances des ténèbres.

La question de la Tempérance a plusieurs phases. Quelques-unes sont tout à fait nouvelles et découlent des nouvelles conditions industrielles, commerciales, médicales, scientifiques et politiques. Tout homme sage et tout citoyen conservateur devrait sans aucun doute et sans hésitation donner à ces nouvelles phases de la question de la Tempérance l'attention et la considération qu'elles méritent. Tous les hommes sérieux seront heureux de l'appui donné à la cause de la Tempérance par la coopération de forces tendant à promouvoir la sobriété. Ceux qui aideront la cause pourront bien n'être pas tous inspirés par des intentions aussi pures que les vôtres, mais ils peuvent servir à diminuer les occasions de péché. Vous méritez toutes mes félicitations pour votre constance inlassable à combattre, par des moyens moraux et religieux, le vice de l'intempérance — moyens qui seront d'une valeur inestimable et d'une efficacité indubitable dans toutes les conditions de la société.

C'est mon ardent désir que le clergé et les fidèles de l'archidiocèse de Baltimore vous accueillent avec la plus grande cordiali-

té, et aussi qu'ils se montrent animés du plus vif intérêt pour la cause que vous représentez.

Je prie Dieu qu'il daigne bénir votre œuvre et qu'il la fasse de plus en plus prospérer par l'esprit de sagesse et d'union qui animera la prochaine convention.

Bien sincèrement à vous dans le Christ."

Signé : J. Card. GIBBONS.

Le Congrès de Washington n'a pas manqué de se réjouir, on le comprend, des précieuses déclarations contenues dans la lettre que nous venons de citer. Et nous croyons que ce document sera fort utile, non seulement aux abstinents des États-Unis, mais aux prohibitionnistes de chez nous, dans la lutte qu'ils ont à soutenir contre des ennemis qui font flèche de tout bois.

PLACE A L'ÉGLISE!

A l'occasion de la Fête du Travail, Monsieur le chanoine Jos. Hallé, de Québec, a prononcé, aux Trois-Rivières, un magnifique sermon où il a établi que l'intervention de l'Église catholique est absolument indispensable au règlement complet de la question ouvrière. Et comme preuve de cet avancé, le prédicateur a mis de l'avant les considérations suivantes:

1o.— Les questions ouvrières, au dire de Léon XIII et de Pie X, sont, avant tout, questions de morale et de religion, et l'Église seule possède la vérité sur la nécessité des différentes classes dans la société, sur les conditions des patrons et des ouvriers, sur le travail, la souffrance, les rapports amicaux qui doivent exister entre les différentes classes, sur les devoirs de justice et de charité des patrons et sur les multiples devoirs des ouvriers.

2o.— L'Église seule possède les sacrements et les sources de grâces pour faire disparaître le péché, pour apaiser les passions qui sont les causes des conflits et pour donner la force de supporter le travail et les autres souffrances que la justice et la charité des patrons ne pourront jamais faire disparaître.

3o.— L'Église seule possède les associations basées sur la vérité, la justice et la grâce, gouvernées par un représentant de l'Église, qui a autorité véritable pour les maintenir dans la véritable voie.

40.— L'Église seule aime véritablement et d'une manière désintéressée les intérêts spirituels et même temporels du peuple.

---

### LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire — selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

*S.-Casimir* (Portneuf).— Argée DUSABLON.— Hubert-Paul TESSIER.— Théophile RIVARD.— Alma FOLEY.— Léocadie RIVARD.— Arsène JULIEN.

*N.-D. de Buckland* (Bellechasse).— Téléphore NOLET, 39 ans.

*S.-Elzéar* (Beauce).— Thomas LAROCHELLE, 68 ans.

*S.-Victor de Tring.*— M.-Anne BERNARD, 21 ans.— Gaudiose VELLEUX, 32 ans.— Charles BERNARD, 16 ans.— Joseph CHAMPAGNE, 42 ans.— Joseph CLICHE, 69 ans.— Elzéar GIROUX, 54 ans.

*Sainte-Philomène de Fortierville.*— Urbain LALIBERTÉ, 48 ans, 13 avril 1916.— Dame Veuve Prudent AUGER (Delvina Lussier), 59 ans, 9 juin 1916.— Narcisse MARCOTTE, 86 ans, 18 juin 1916.— Noélie CROTEAU, 6 ans, 20 juillet, 1916.

*S.-Germain* (Kamouraska).— Ernest LÉVESQUE.— Didier LÉVESQUE.— Alice BEAULIEU.— Martin BEAULIEU.— Achille TARDIF.

*S.-Ephrem de Tring.*— Octave ROY.— Dame Henri ROY.— Pierre VELLEUX.— Louis LACASSE.— Dame Napoléon LACASSE.— Valère LESPÉRANCE.

*S.-Louis de Kamouraska.*— Dame Wenceslas LABRIE (Caroline Beaulieu), 14 mai 1916.— Veuve Pierre OUELLET (L. Desjardins), 22 mai 1916.— Veuve Joseph CARON Marie Dubé), 6 juin 1916.— Marie-Anne BOUCHARD, 24 juin 1916.

*Notre-Dame des Laurentides.*— Jean-Baptiste TURGEON.

*S.-Philippe-de-Néri.*— David LÉVESQUE.— Théop. LEBRUN.— Evangéliste OUELLET.— François DÉCHÊNE.

*N.-D. de Lévis.*— Alfred DELISLE.— Jacques JOBIN.— Louis LEBLOND.

*S.-Félix du Cap-Rouge* — Lazare MOISAN.— Alexandre LAINÉ.

# L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

## LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

**Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;**—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

**Statuts et Règlements** de la Société de Tempérance de la Croix Noire, diocèse de Québec: 5 sous l'unité; \$3.00 le cent. Édition anglaise, au même prix.

**Catalogue de l'Exposition Antialcoolique** du Premier Congrès de Tempérance de Québec: *tirage à part* du catalogue des publications et autres objets relatifs à la lutte antialcoolique dans le monde entier, jusqu'à date. Une forte brochure, grand in-octavo, de 100 pages, très intéressante pour les amis de l'antialcoolisme et tous les bibliophiles. L'unité, 10 sous; à la douzaine, \$1.00; au cent, \$7.00.

**Vœux du Congrès.**—*Tirage à part* du chapitre essentiel du Compte rendu du Premier Congrès de Tempérance de Québec. Résumé des travaux et revendications du congrès; programme d'action antialcoolique. L'unité, 5 sous; 40 sous la douzaine; au cent, \$3.00.

**L'Alcoolisme.**—Extrait du troisième volume des *Elementa Philosophiæ Christianæ*, de feu l'abbé S.-A. Lortie, professeur de Théologie, à l'Université Laval de Québec. L'unité, 5 sous; la douz. 40 sous; au cent, \$2.00.

**Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.**—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

**Petite croix noire**, émaillée, liserée d'argent, insigne officiel de la Société de Tempérance de la Croix Noire. L'unité, 17 sous; à la douzaine, \$2.00; au cent, \$15.00.

**Un Grand Politique Catholique**: Carl Lueger, bourgmestre de Vienne par Liber: une noble carrière offerte en exemple à tous ceux qui veulent «vivre, leurs convictions de catholiques», dans la vie publique. Tract des «Lectures, sociales populaires»—série à cinq sous,—éditions de l'Action Sociale Catholique: 50 sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$3.00 le cent.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC.— Suite

**La lutte antialcoolique et les brasseurs :** Réponses victorieuses aux prétentions des brasseurs de la province de Québec en faveur de la bière comme breuvage antialcoolique. Tract des « Lectures sociales populaires » — série à dix sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité, \$1.00 la douzaine, \$6.50 le cent.

**L'influence indue :** Analyse-critique d'un cas bien étrange de libéralisme doctrinaire en matière de jurisprudence. Tract des « Lectures sociales populaires » série à quinze sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 15 sous l'unité ; \$1.50 la douzaine ; \$10.00 le cent. Par suite de l'offrande d'un généreux donateur, ce dernier tract est maintenant cédé à 5 sous l'exemplaire ; 50 sous la douzaine. Les frais de poste sont à la charge de l'acheteur ; mais le service des colis postaux diminue considérablement ces frais.

**Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal Bégin,** à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de son sacerdoce : « testament spirituel » d'un père à ses enfants ; directions et conseils des plus précieux. Tirage spécial avec portrait. Éditions de l'Action Sociale Catholique : 5 sous l'unité ; 50 sous la douzaine ; \$4.00 le cent.

**L'Action Sociale Catholique :** Statuts et règlements. Prix, 5 sous.

**L'Église Catholique au Canada,** par le T. R. Père ALEXIS, Capucin. Dernière édition de 1914.—10 sous l'unité, \$1.00 la doz., \$10.00 le cent.

**La question juive.** — Quelques observations sur la question du meurtre rituel ; Tract à 10 sous des Lectures sociales populaires ; \$1.00 la douzaine.

**Prières et Cérémonies d'un Jubilé de Mariage :** 10 sous l'unité \$1.00 la douzaine, franco.

**Chez nous,** par M. Adjudant Rivard : délicieuse série de douze contes canadiens du terroir : 25 sous l'unité (30 sous, franco, par la poste) ; \$2.00 la doz. et \$15 le cent, frais d'envoi à la charge de l'acquéreur.

ABONNEMENTS

**L'Action Catholique.** Le grand organe canadien-français de défense religieuse. **Edition quotidienne :** 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

**Edition hebdomadaire :** 1 an, \$1.00.

**La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique :** Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

**Le Croisé.** — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la roix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

— Toute commande doit être adressée au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.



**LE CROISÉ**  
BULLETIN D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

Organe du Conseil Central de la Croix Noire

---

VI

"Dieu le veut!"

# LE CROISÉ

BULLETIN D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

Organe du Conseil Central de la Croix Noire

---

VOL. VI

1915-1916



PUBLIÉ PAR  
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
SECRETARIAT DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE  
101, rue Ste-Anne, 101  
QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<b>Causerie sociale</b> : Les toilettes et la décadence des mœurs chrétiennes AUBERT DU LAC .....	3
<b>L'Eglise catholique et l'éducation</b> —AUBERT DU LAC .....	5
<b>Sanctifions les âmes.</b> —Mgt GIBIER .....	6
<b>L'intronisation du Sacré Cœur de Jésus dans les foyers.</b> —Card. BILLOT .....	7
<b>Faits et oeuvres :</b>	
Depuis la disparition des buvettes en Saskatchewan. — <i>Le Patriote de l'Ouest</i> .....	10
La prohibition dans l'Alberta. — AUBERT DU LAC ...	11
La Hollande au Vatican. — AUBERT DU LAC .....	12
Victoire contre l'alcool .....	13
Consécration au Sacré Cœur .....	13
Traitement équitable .....	14
L'occupation allemande de la France industrielle.— AUBERT DU LAC .....	14
Les RR. PP. du Saint-Sacrement à Québec. — AU- BERT DU LAC .....	15
\$27,000 pour la " Church Extension Society." — AU- BERT DU LAC .....	16
Une école sociale d'apprentissage pour les femmes américaines. — AUBERT DU LAC .....	17
<b>Les défunts de la Croix Noire</b> .....	18
<b>Causerie sociale</b> : Le devoir des parents.—J. A. D. ....	23
Pour l'Œuvre de la Presse catholique". —AUBERT DU LAC .....	24
<b>Faits et oeuvres</b>	
Fondation d'un comité paroissial de l'A. S. C. à Sain- te-Rose de Watford .....	28
Pour établir la prohibition dans la Colombie Anglaise AUBERT DU LAC .....	29

La neutralité scolaire au Japon. — AUBERT DU LAC . . .	30
Bienfaits de la prohibition. . . . .	30
La tempérance triomphe à Lévis. — A. H., prêtre. . . . .	31
Séance paroissiale à Charny. — AUBERT DU LAC . . . . .	33
Une ligue du Sacré-Cœur à Sainte-Perpétue. — AUBERT DU LAC. . . . .	36
L'assistance par le travail. . . . .	37
<b>Les défunts de la Croix Noire. . . . .</b>	<b>38</b>
<b>Causerie sociale : Ne profanons pas le dimanche.—A. . . . .</b>	<b>43</b>
<b>La neutralité et les ouvriers.—A. . . . .</b>	<b>44</b>
<b>Faits et OŒuvres :</b>	
Une séance antialcoolique à S.-Onésimé. — AUBERT DU LAC . . . . .	46
La tempérance. — AUBERT DU LAC . . . . .	49
Séance paroissiale à Sainte-Perpétue . . . . .	52
Hommages au Sacré Cœur . . . . .	54
Pour les Canadiens français de l'Ontario . . . . .	55
L'Union catholique des Ouvriers mineurs de Thetford . . . . .	56
<b>Les défunts de la Croix Noire. . . . .</b>	<b>58</b>
<b>Causerie sociale : Trop d'amusements.—A . . . . .</b>	<b>63</b>
<b>Faits et Œuvres :</b>	
Journée régionale à S.-Joseph de Beauce. . . . .	65
Soirée d'action sociale catholique à L'Ange Gardien. . . . .	67
La tempérance à S.-Apollinaire. . . . .	68
Les progrès de la Tempérance au Canada. — AMÉDÉE DENAULT. . . . .	5
Nouveau Comité paroissial de l'Action Sociale Catholique . . . . .	73
Le règne du Sacré Cœur à S.-Justin . . . . .	74
La prohibition aux Trois-Rivières. — AUBERT DU LAC . . . . .	75
<b>Les défunts de la Croix Noire. . . . .</b>	<b>78</b>
<b>Causerie sociale.—Aussi ancienne que le monde.—V.G. . . . .</b>	<b>83</b>
<b>D'Adam à Notre Seigneur.—V.G. . . . .</b>	<b>84</b>
Convention régionale de l'A. C. J. C. — LÉON MARTIN . . . . .	87
La Société de Tempérance des étudiants de l'Université Laval. — AUBERT DU LAC . . . . .	88

La prohibition va son chemin. — AUBERT DU LAC . . . . .	89
C'est justice. — AUBERT DU LAC . . . . .	92
Mgr Bruchési et la prohibition . . . . .	93
La lutte antialcoolique. — AUBERT DU LAC . . . . .	94
<b>Les défunts de la Croix Noire</b> . . . . .	97
<b>Causerie sociale</b> :—Le travail du dimanche.—AUBERT DU LAC . . . . .	103
<b>Action sociale catholique</b> :	
Une journée régionale . . . . .	104
A N.-D. du Chemin. — J. SAINT-E . . . . .	106
Nouvelles victoires de la prohibition . . . . .	108
Consécration des familles au Sacré Cœur . . . . .	108
Pour en assurer le maintien . . . . .	109
Croisade de tempérance à Mont-Laurier . . . . .	110
Un livre magistral. — AUBERT DU LAC . . . . .	111
Les cercles ruraux de l'A. C. J. C. — AUBERT DU LAC . . . . .	115
<b>Les défunts de la Croix Noire</b> . . . . .	118
<b>Causerie sociale</b> :Aimer le Pape.—V. G. . . . .	123
<b>Action sociale catholique</b> :	
Les retraites fermées. — JOSEPH-PAPIN ARCHAM- BAULT, S. J. . . . .	125
A Thetford. — AUBERT DU LAC . . . . .	128
Les propagandistes ouvriers. — AUBERT DU LAC . . . . .	130
Un exemple à imiter. — AUBERT DU LAC . . . . .	133
La prohibition aux Etats-Unis . . . . .	133
Séance paroissiale à S.-Pamphile. — AUBERT AU LAC . . . . .	134
Contre le cinéma démoralisateur— <i>L'Action Catholique</i> . . . . .	137
<b>Les défunts de la Croix Noire</b> . . . . .	138
<b>Causerie sociale</b> : Le devoir électoral . . . . .	143
<b>Action sociale catholique</b> :	
En cinq mois. — AUBERT DU LAC . . . . .	145
L'Union catholique des ouvriers du Lac Noir. — AU- BERT DU LAC . . . . .	146
La crise sociale en Angleterre. — AUBERT AU LAC . . . . .	149
L'Œuvre de la S.-Vincent de-Paul . . . . .	152
Les femmes et leurs devoirs. — AUBERT DU LAC . . . . .	153
L'A. C. J. C. en convention . . . . .	155

<b>Les défunts de la Croix Noire</b> .....	158
<b>Causerie sociale</b> : L'esprit d'indépendance.....	163
<b>Action sociale catholique</b> :	
Entre typos. — AUBERT DU LAC.....	165
La prohibition aux Trois-Rivières.....	169
Un glorieux anniversaire.....	172
Intronisation du Sacré-Cœur à l'Action Sociale Catholique. — AUBERT DU LAC.....	175
Retraites fermées. — AUBERT DU LAC.....	176
La tempérance à Sainte-Anne-de-Beaupré.....	179
" Les familles au Sacré-Cœur ". — AUBERT DU LAC.....	180
Paroles d'Évêque. — AUBERT DU LAC.....	183
Organisation ouvrière catholique. — AUBERT DU LAC.....	184
La Sainte Vierge et nos soldats. — UN AUMÔNIER MILITAIRE.....	186
De l'argent bien placé. — AUBERT DU LAC.....	188
L'alcool et l'épargne.....	189
La souffrance est salutaire. — A. H.....	190
Levez-vous, il est temps. — V. G.....	192
Qui fera respecter la loi ? — A. H.....	193
Les hardiesses de la mode.....	196
<b>Les défunts de la Croix Noire</b> .....	197
<b>Causerie sociale</b> : Quelques réflexions sur le congrès de l'A. C. J. C.— ANDRÉ LEROY.....	203
<b>Action sociale catholique</b> :	
L'organisation ouvrière catholique.—AUBERT DU LAC.....	206
Médailles-scapulaires.....	210
Un acte de prévoyance sociale.....	211
La passion de boire.—L'ABBÉ LEMMENS.....	212
L'avenir de l'unionisme catholique.—AUBERT DU LAC.....	213
L'œuvre de la protection de la jeune fille.....	215
L'almanach des œuvres.—V. G.....	218
Les élites sociales et le sacerdoce.—V. G.....	219
Les retraites fermées féminines. J.-M.-R. VILLENEUVE O. M. I.....	222
Un fléau national.....	224
Le travail du dimanche.....	225
La prohibition au Manitoba.....	227
L'abstinence totale et Son Éminence le Cardinal Gibbons.....	227
Place à l'Église!.....	229
<b>Les défunts de la Croix Noire</b> .....	230